GARANTIE HOMELINE

1. Garantie et étendue

LINAK® offre une garantie limitée (la « Garantie ») pour ses produits HOMELINE® (le « Produit ») contre les défauts, comme indiqué ci-dessous :

LINAK garantit que le Produit sera conforme aux spécifications et exempt de défauts matériels et de fabrication au moment de la livraison. Si le Produit n'est pas conforme aux présentes, cette non-conformité ou ce défaut sera appelé « Défaut ».

Toute réclamation au titre de la garantie doit être soumise par écrit à LINAK dans les 36 mois suivant la date de production LINAK. Pour les batteries, les réclamations de garantie doivent être adressées par écrit dans les 12 mois suivant la date de fabrication par LINAK. Ces périodes sont collectivement dénommées « Périodes de garantie » et sont calculées à partir de la date de production LINAK, comme indiqué sur l'étiquette du Produit.

Tout défaut, erreur ou dysfonctionnement d'un Produit découlant uniquement de son utilisation conjointe avec un matériel ou un logiciel tiers ne sera pas considéré comme un Défaut couvert par la présente Garantie.

La Garantie est annulée dans les cas suivants :

1. Le Produit a été utilisé et entretenu de manière incorrecte ou a été altéré.
2. Le Produit a fait l'objet d'un traitement violent.
3. Le Produit a été réparé par un centre de service ou de réparation non agréé par LINAK.
4. Le Produit a été soumis à des altérations ou modifications autres que celles fabriquées par LINAK ou spécifiquement acceptées par écrit par LINAK.
5. Le Produit a été utilisé dans des applications non HOMELINE. Les applications HOMELINE comprennent les lits domestiques, les canapés et les fauteuils (fauteuils, fauteuils de cinéma, fauteuils de massage et fauteuils releveurs).

2. Réclamations au titre de la Garantie

Si vous découvrez des défauts, vous devez en informer LINAK par écrit dans les plus brefs délais et pendant la Période de garantie. Le Produit doit être retourné à LINAK ou à toute autre adresse désignée par LINAK, les frais d'expédition et d'assurance étant prépayés par l'expéditeur.

Si LINAK détermine que le Produit est défectueux et que vous avez déposé une réclamation pendant la Période de garantie, LINAK remplacera, réparera ou remboursera, à sa seule discrétion, le Produit défectueux. Si le Produit est remplacé ou réparé par LINAK, LINAK prendra en charge les frais de livraison du Produit neuf ou réparé.

Les réparations couvertes par la présente garantie ne seront effectuées que dans les locaux LINAK.

LINAK remboursera les frais d'expédition encourus pour l'envoi du Produit défectueux de votre site à LINAK ou à une autre adresse désignée, à condition que LINAK ait approuvé le mode d'expédition et les frais par écrit avant l'envoi du Produit.

Si les essais de LINAK montrent que le Produit retourné n'est pas défectueux ou que la Garantie est nulle, LINAK pourra alors vous renvoyer le Produit à vos frais et risques, et vous facturer des frais pour le temps passé ainsi que les ressources utilisées et les coûts des essais du Produit retourné.

3. Dispositions diverses

La présente Garantie est exclusive et remplace toutes les autres garanties, expresses ou implicites, y compris les garanties de commercialisation et de compatibilité à des fins spécifiques, qu'elles concernent le Produit ou qu'elles découlent de la loi, de la coutume, de la conduite, de l'usage ou du commerce. Cette exclusion ne s'applique pas lorsque les garanties ne peuvent pas être exclues en vertu de la loi applicable.

Sauf mention contraire dans les présentes, et sauf accord contraire, votre achat des Produits est soumis aux Conditions générales de vente et de livraison LINAK disponibles sur notre site web.

Pour les questions d'ordre technique, veuillez consulter le Manuel d'utilisation disponible sur notre site web.

Les utilisateurs finaux du Produit doivent adresser toute réclamation et toute question au détaillant ou au fabricant d'applications auprès duquel ils ont acheté leur Produit.

Applicable à compter de mars 2026